

## SIA 2025



## Les Hauts-de-France bien représentés

Une belle édition 2025 ! *Toronto*, Champion Mâle Charolais, ainsi que deux Grandes championnes en Rouge Flamande et en Blanc Bleu. D'excellents prix également en ovins et chevaux. Un stand GDS France très visité...

Le GDS62 encourage les éleveurs participants aux concours et comices : il rembourse la visite vétérinaire et jusque 5 prises de sang. Un forfait de 100€ (bovins) et 30€ (ovins) récompense les éleveurs présents au SIA.



## FORMATIONS

Formations **biosécurité** : un lot de panneaux est offert en partenariat avec la région Hauts de France.

- ✓ 11/03/2025 : Biosécurité appliquée aux avortements - Fruges
- ✓ 27/03/2025 : Biosécurité appliquée à la paratuberculose - St Omer / Lumbres

**Des places sont encore disponibles, contactez-nous !**



Vous souhaitez participer à une formation sur une thématique en particulier ? Les dates ou les lieux proposés ne vous conviennent pas ? N'hésitez pas à nous le faire savoir en remplissant le très court questionnaire [ici](#). Dans la mesure du possible, nous tenterons de répondre à vos attentes !

## BVD

Vous pouvez mettre jusqu'à **5** échantillons par enveloppe bleue dans un même sachet. Economisez vos enveloppes autant que possible  
Les prélèvements doivent être envoyés dans les 48h au laboratoire

Coût d'envoi pris en charge à 100% par le GDS



## VACCINS FCO & MHE



Il est recommandé de ne pas attendre que les vaccins soient disponibles pour les commander.  
Les éleveurs doivent demander à leur vétérinaire de précommander rapidement leurs vaccins directement auprès des laboratoires.

## CRSSA

**Quésaco ?** Une caisse d'aide régionale pour venir en aide aux éleveurs ayant eu de lourds épisodes collectifs.

**Pour qui ?** Eleveurs bovins et petits ruminants adhérents.

**Comment ?** En contactant votre vétérinaire et le GDS.

**Pour quelles maladies ?** Toxoplasmose, Schmallenberg, Leptospirose, les maladies liées aux tiques ..

**Quelle aide ?** 50% des pertes (analyses, frais vétos, mortalités) après déduction d'une franchise.

**Analyse de laboratoire positive obligatoire pour déposer un dossier**



source 123RF

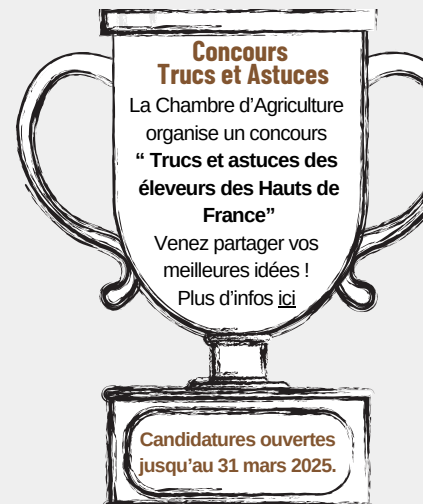


## LAITS DE MELANGE

### Campagne 2024/2025

Les résultats des analyses **Brucellose, Leucose, Varron** et **IBR** sont **très favorables** cette campagne !

Seul un lait de mélange en IBR a confirmé une circulation virale du troupeau dans un cheptel indemne.



## UN TRIMESTRE, UNE ZOOSE

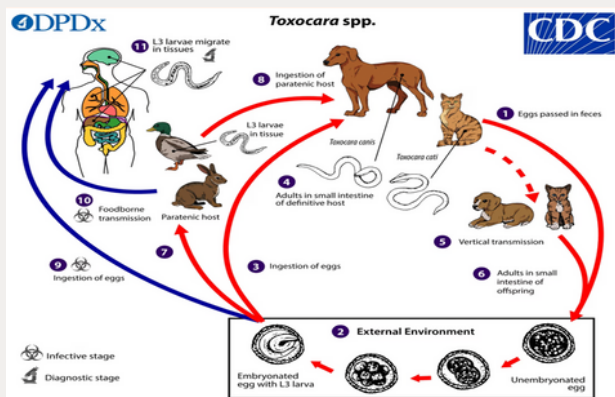
### La toxocarose

La toxocarose est transmise à l'Homme par ingestion accidentelle de larves du **parasite**, *Toxocara canis* ou *Toxocara cati*.

Ces larves sont excrétées dans les excréments des chiens et chats, souvent présents dans vos élevages. Leur vermifugation est conseillée. Le **lavage des mains**, après manipulation de ces excréments, et le paillage des bâtiments sont à mettre en place pour se protéger. Fumer, manger, boire, ou même se ronger les ongles sans s'être lavé les mains au préalable est un risque de contamination. La contamination peut aussi avoir lieu en **ingérant des organes/viscères infestés ou de la viande peu cuite** (lapin par exemple).

Les enfants sont plus exposés à cette pathologie (jeux dans le sable), mais dès qu'un **chien** ou un **chat** est présent, le risque existe. Les symptômes peuvent être allergiques (urticaire, asthme), oculaires voire viscéraux exceptionnellement. Cette maladie est rare, le plus souvent asymptomatique mais peut dans certains cas avoir des conséquences. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin en lui indiquant toujours votre profession.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).



## CAPRINS : TUMEURS NASALES

Les tumeurs nasales sont des **cancers** transmissibles des chèvres et des moutons induites par le **virus ENTV** (Enzootic Nasal Tumor Virus).

Il est à l'origine de **cancers des sinus** qui entraînent la **mort des animaux infectés** (chèvres, chevrettes et chevreaux).

Ce virus se transmet principalement par **voie aérienne** et par **contact entre animaux infectés**. La transmission par le lait ou le colostrum et in utéro est probable.

Les signes : un **ronflement** et un **écoulement spontané nasal**, abondant, **mousseux blanchâtre**, non purulent et l'absence de fièvre. La tumeur se développe progressivement et déforme la face.

Les animaux avec des symptômes cliniques **excrètent du virus** : il est donc important de repérer ces animaux afin de les réformer rapidement pour limiter la diffusion de la maladie dans l'élevage car **il n'existe aucun traitement**. En cas de doute, contacter votre vétérinaire afin d'établir un diagnostic.

La fiche maladie intégrale est à retrouver sur notre site [ICI](#)

## PARASITISME

Mieux traiter pour plus de durabilité

Lorsque les bovins pâturent, l'**infestation par les strongles est inévitable !**

Une fois ingérées, les larves se développent dans le tube digestif des ruminants. Dès le stade "adulte", elles y pondent des œufs qui sont alors excrétés dans les bouses. Bien qu'ils cohabitent ensemble, il faut être vigilant quant à la **sur infestation** qui peut porter **préjudice à la santé et aux performances des animaux**.

En cas de charge importante de parasites, les animaux peuvent présenter des diarrhées ou une dégradation de l'état général (poil piqué, amaigrissement...).

Afin d'acquérir une bonne immunité face aux strongles, il est recommandé d'exposer les animaux dès leur plus jeune âge, sans pour autant que cela affecte leur croissance.

L'immunité s'acquiert au bout de 8 mois de contact.

Désormais il faut avoir une **approche raisonnée et individualisée** de la vermifugation tant pour des enjeux économiques, qu'environnementaux.

Les traitements ont un impact direct sur la microfaune des prairies et la résistance des vers aux matières actives est une problématique majeure : à ce jour, une seule molécule est autorisée en laitier sans délai d'attente !

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre vétérinaire pour adopter la meilleure stratégie en fonction de votre troupeau.

Pour aller plus loin, rendez-vous [ICI](#)

## 4D SERVICES : LES OFFRES EN COURS

Votre filiale vient de renégocier ses conditions sur les **niches à veaux** (individuelles, duo et collectives), les **cases** et les **lave bottes** de marque KERBL.

**Les tarifs 2024 sont maintenus jusqu'au 31 juillet !**

Détail complet sur notre site régional [www.gdshautsdefrance.fr](http://www.gdshautsdefrance.fr), rubrique « Eleveurs/4D ».

Profitez également des conditions très préférentielles négociées auprès de TIMAC AGRO sur l'**asséchant litière ACTISAN 360** (voir le mail qui vous a été directement adressé le 21 février) – livraisons directement en ferme.

Pour tout autre besoin : **raticide/souricide**, **bacs équarrissage**, **cloches à cadavre**, contactez nous au 03.21.60.48.94

